

« Sans le FBI, je ne serais pas allé piller le musée Chéret »

Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, cinq accusés avouent le vol à Nice de quatre tableaux de maître. En s'attribuant de larges circonstances atténuantes

Si je n'avais pas été aigüillonné par le FBI, je ne serais pas ici [devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, ndlr]. Je ne serais pas allé dérober des tableaux au musée Chéret de Nice ». Dès l'ouverture, hier à Aix, du procès des voleurs de quatre toiles de maîtres – deux Brueghel, un Monet et un Sisley d'une valeur de 22 millions d'euros – Pierre Noël-Dumarais donne le ton. Chemise blanche et blouson noir, l'organisateur du casse d'août 2007 parle avec la tranquille assurance et l'autorité du chef. Ce truant de 64 ans à la gueule d'acteur de cinéma et aux cheveux poivre et sel soigneusement peignés vers l'arrière est surnommé « Le Niçois ». Quand on ne lui donne pas avec déférence du « Monsieur Pierre ». Comme ses quatre complices présents à la

barre (le cinquième est détenu aux États-Unis), il plaide coupable, en s'attribuant aussitôt de larges circonstances atténuantes.

L'agent infiltré américain convoqué

Tout d'abord, le groupe serait passé à l'action à l'incitation d'agents américains déguisés en trafiquants de drogue colombiens désireux d'investir dans le monde de l'art. En clair, il se dit victime d'une provocation policière digne du film *Max et les ferrailleurs*, si elle n'avait mobilisé des moyens autrement plus conséquents. L'agent du FBI à l'origine de l'opération est convoqué mercredi après-midi pour détailler cette « infiltration ». Mais de l'avis général, les chances sont minces de voir en chair et en os ce superflic, auteur outre-Atlantique



Trois des accusés comparaissent libres après avoir passé plus de deux ans en prison.

(Photo PQR/LA PROVENCE/Serge Mercier)

d'un best-seller. En second lieu, les accusés jurent ne pas avoir utilisé d'armes, ce qui transformerait leur crime en vol simple. « Pour éviter d'en porter – je déteste ça – j'ai personnellement préparé le casse. Je ne voulais pas de dégât collatéral, il n'y a en a jamais

eu dans ma vie », jure Pierre Noël-Dumarais. Dans les années 1990, ce fils d'industriel a pourtant braqué une banque avec un revolver, ce qui a lui a valu six ans de prison. « Au procès, les employés ne se sont même pas portés partie civile, tant ils se sentaient peu victimes. »

« Vous les avez pourtant enfermés dans la salle des coffres sous la menace d'une arme chargée... », insiste le président Jean-Luc Tournier. « Si on voit que le barillet est vide, ce n'est plus une arme ».

Sans « violence et sans haine »

« Monsieur Pierre » n'a pas travaillé plus d'un an durant son existence. Mais c'est « sans violence et sans haine », à la Spaggiari, qu'il a gagné sa vie, en cueillant, selon sa formule, « des billets dans les arbres ».

Protecteur des femmes, il n'hésite pas à se traiter de « salaud », au souvenir des quatre jours de garde à vue infligés par sa faute à la sienne. Son « ange » gérait un pressing à Aix avant de le rencontrer et de vendre son commerce pour le suivre à Nice.

« Il revendique le code de l'honneur des voyous d'antan », confirme l'expert-psychiatre qui a trouvé cet homme à gros quotient intellectuel « avenant, parfois caustique et ironique » (l'intéressé, visiblement flatté, sourit). À l'en croire, c'est sur un terrain de boules qu'il a rencontré son second pour Chéret, Patrick Chelelekian, dit « l'Arménien ». Au sein du groupe, Patrice Lhomme, un Belge de 47 ans, est le seul à ne pas avoir de passé judiciaire. En détention, il s'est mis à peindre.

« Dans le style Brueghel ou Sisley? », risque malicieusement le président Tournier. « Pas Brueghel en tout cas, c'est trop compliqué... » Après l'étude des personnalités, la cour commence aujourd'hui à examiner les faits.

JEAN-PAUL FRONZES